

Suivi Temporel des Oiseaux Commun sur le territoire du SCoT Rives du Rhône



Bilan 2014

Suivi Temporel des Oiseaux Commun Sur le territoire du ScoT Rives du Rhône

Année 2014

Ligue pour la Protection des Oiseaux Coordination Rhône-Alpes

32 rue Sainte-Hélène

69002 Lyon

Coordination technique et rédaction :

Aurélien SALESSE, LPO Rhône



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE

Sommaire

1. Introduction :	1
2. Le programme STOC EPS, un réseau à différentes échelles	1
2.1. Le programme national :.....	1
2.2. Le programme régional :.....	2
2.3. Les programmes départementaux et locaux :.....	2
3. Méthodologie :.....	2
3.1. Méthodologie des relevés.....	2
3.2. Méthodologie d'analyse	3
4. Résultats	4
4.1. Résultats généraux	4
4.1.1. Répartition de l'effort d'échantillonnage par milieu.....	6
4.1.2. Liste spécifique et statuts :.....	7
4.1.3. Répartition des cortèges :	12
4.2. Résultats par carré.....	13
5. Conclusion :.....	14

1. Introduction :

Le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Rives du Rhône concerne 5 départements (Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône) et englobe une grande diversité de milieux naturels à des altitudes très différentes ainsi que des pratiques agricoles variées (élevage, grande culture, arboriculture, maraîchage, vigne,...).

Afin de mesurer l'influence du SCOT sur les milieux naturels et indirectement sur les populations d'oiseaux, un programme de suivi des populations d'oiseaux communs a été mis en place en 2011 sous la coordination de la LPO Rhône-Alpes et de la LPO Rhône et menés sur le terrain par les délégations LPO de la Drôme, la Loire, le Rhône et l'association Gère Vivante pour l'Isère. Ce Suivi Temporel des Oiseaux Communs par échantillonnages ponctuels simples (STOC-EPS) mis en œuvre sur le territoire du SCOT Rives du Rhône s'inscrit dans un cadre national.

2. Le programme STOC EPS, un réseau à différentes échelles

2.1. Le programme national :

Créé en 1989, le programme STOC-EPS a été relancé en 2001, avec plus de 2000 carrés suivis permettant d'obtenir un jeu de données suffisant pour analyser la dynamique des populations de 175 espèces d'oiseaux communs (le MNHN a défini une liste d'espèces communes à nos régions, il existe plus de 300 espèces d'oiseaux nicheurs en France). Le protocole a alors été modernisé avec un tirage aléatoire des carrés, pour garantir leur représentativité en ce qui concerne les milieux étudiés et les espèces recensées.

Le bilan 2009 du programme STOC-EPS montre que la France a perdu 25 % des effectifs des espèces agricoles. On observe la même tendance à la baisse pour les espèces du bâti et dans une moindre mesure, une diminution de 12 % des espèces forestières. L'analyse des tendances de ces espèces indicatrices permet de mettre en lumière des facteurs agissant sur l'évolution de ces espèces comme la modification des paysages agricoles, la fragmentation et la destruction d'habitats ou bien à une échelle plus importante, le changement climatique.

Les carrés STOC-EPS de 2x2 kilomètres, tirés au sort, qui composent le réseau national sont réalisés par des bénévoles ou par des salariés dans le cadre de programmes régionaux ou départementaux.

2.2. Le programme régional :

En Rhône-Alpes, jusqu'en 2007, le réseau régional était constitué de 112 carrés aléatoires dont le suivi était réalisé par des ornithologues bénévoles. Mal répartis au sein de la région, les carrés suivis étaient concentrés dans les départements du Rhône, de la Drôme et de l'Isère.

En 2008, 64 carrés aléatoires et 32 sites forcés se sont ajoutés à ceux déjà existants, permettant une meilleure couverture géographique de la région avec pas moins de 221 carrés suivis.

En 2011, après 9 années de suivis, la LPO Rhône-Alpes (ex-CORA FS) a publié un premier bilan 2001-2009 présentant l'évolution de 64 espèces. Ce travail présente, pour chaque espèce, une courbe de tendance au niveau européen, national et régional. Les espèces liées au milieu bâti et les espèces généralistes étaient en augmentation. En revanche, les espèces liées aux milieux forestiers et agricoles restaient stables.

2.3. Les programmes départementaux et locaux :

Le programme sur le SCOT Rives du Rhône s'insère dans cette logique de mise en place d'un observatoire de la biodiversité. Le suivi sera réalisé sur 10 sites financés dans le cadre du SCOT et d'un 11^{ème} financé par l'observatoire régional et faisant partie du périmètre d'étude. Ces carrés sont répartis dans les départements de la Loire, de l'Isère, de la Drôme et du Rhône, ils ont été suivis par des salariés des LPO Loire, Drôme et Rhône, et l'association de Gère-Vivante.

3. Méthodologie :

3.1. Méthodologie des relevés

Chaque coordinateur régional ou départemental fournit au coordinateur national une liste des communes où des observateurs souhaitent contribuer au suivi, chacun d'eux se voit alors confier un carré STOC aléatoire de 2x2 km. Le tirage s'effectue dans un périmètre de 10 kilomètres autour du centre de la commune. Au sein même de ce carré, l'observateur répartit 10 points d'écoute de manière à échantillonner l'ensemble des habitats présents dans le carré et en respectant une distance d'au moins 300 mètres entre chaque point.

Deux passages sont à réaliser au cours de la période de nidification, le premier au tout début de la saison de reproduction (entre le 1 avril et le 8 mai) pour recenser les espèces précoces, et le second entre le 9 mai et le 15 juin pour les nicheurs plus tardifs (en respectant un intervalle de 4 à 6 semaines entre chaque passage). D'une année sur l'autre chaque passage doit être effectué aux mêmes dates (à quelques jours près).

Sur chaque point, pendant 5 minutes, l'observateur note l'ensemble des oiseaux qu'il entend ou voit, posés ou en vol. Toutes les espèces sont prises en compte et l'effectif est également noté (l'objectif étant d'obtenir l'abondance de chaque espèce).

Une fiche de description des habitats est remplie pour chaque point, permettant de corrélérer à grande échelle l'évolution des habitats et des populations d'oiseaux.

Les données récoltées sont saisies sur le logiciel FEPS mise à disposition par le MNHN, permettant ainsi l'homogénéisation des rendus.

3.2. Méthodologie d'analyse

Afin de tirer des tendances d'évolutions d'effectifs, un certain seuil de quantité de données doit être récolté sur une échelle temporelle et spatiale.

Ainsi, les premières tendances d'évolutions ne sont perceptibles qu'à partir de 5 années de suivi et deviennent réellement significatives qu'à partir de 10 ans. En effet, pour la plupart des espèces, on observe des variations interannuelles pouvant fausser les interprétations faites sur un pas de temps trop réduit.

A l'échelle de l'espèce, les tendances d'évolution, pour être significatives, doivent être calculées à partir d'un échantillon important. Plus le nombre de carrés suivis est important, plus les résultats sont fiables.

Le CRBPO a défini trois cortèges d'espèces considérées comme indicatrices d'un type de milieu (agricoles, bâtis ou forestiers) et un groupe dit « généralistes » occupant tous types de milieux.

Pour le programme du SCOT Rive du Rhône, les résultats seront donc analysés au bout de la cinquième année et les tendances d'évolution seront tirées par cortège.

Les calculs seront réalisés avec le logiciel TRIM, utilisé couramment pour l'analyse de ce type de données.

4. Résultats

4.1. Résultats généraux

Les carrés ont donc été suivis sur le Rhône, l'Isère, la Loire, l'Ardèche et la Drôme. Ainsi, quatre carrés ont été réalisés en Isère, trois dans la Drôme et deux dans chacun des autres départements.

Le carré des Côtes-d'Arey fait partie du réseau régional et est suivi depuis 2008. Afin d'augmenter la taille de l'échantillon, ce carré supplémentaire est ajouté au réseau qui comprend donc 1 carrés.

Le tableau ci-dessous récapitule les dates de passage ainsi que les observateurs sur chacun des sites.

Carré EPS	Date 1er passage	Date 2ème passage	Observateur
07-Annonay	23/04/2014	28/05/2014	Tranchand Bertrand
07-Davézieux	12/04/2014	17/05/2014	Palomares Vincent
26 - Saint-Rambert-d'Albon	22/04/2014	03/06/2014	Palomares Vincent
26 - Saint-Sorlin-En-Valloire	02/04/2014	11/05/2014	Movia Alexandre
38 - Serpaize	14/04/2014	14/05/2014	Souvignet Nicolas
38 - Vienne/Jardin	10/04/2014	23/05/2014	Souvignet Nicolas
38 - Les Côtes-d'Arey	16/04/2014	27/05/2014	Souvignet Nicolas
38 - Clonas/St-Clair-du-Rhône	15/04/2014	26/05/2014	Souvignet Nicolas
38 - Ville-sous-Anjou	17/04/2014	26/05/2014	Souvignet Nicolas
42 - Pelussin	18/04/2014	30/05/2014	Lorenzini Nicolas
42 - Malleval	14/04/2014	16/05/2014	Véricel Emmanuel
69 - Les Haies	18/04/2014	19/05/2014	Adlam Paul
69 - Longes	30/04/2014	25/05/2014	Salesse Aurélien

Tableau 1 : Dates de passage et observateurs par carré

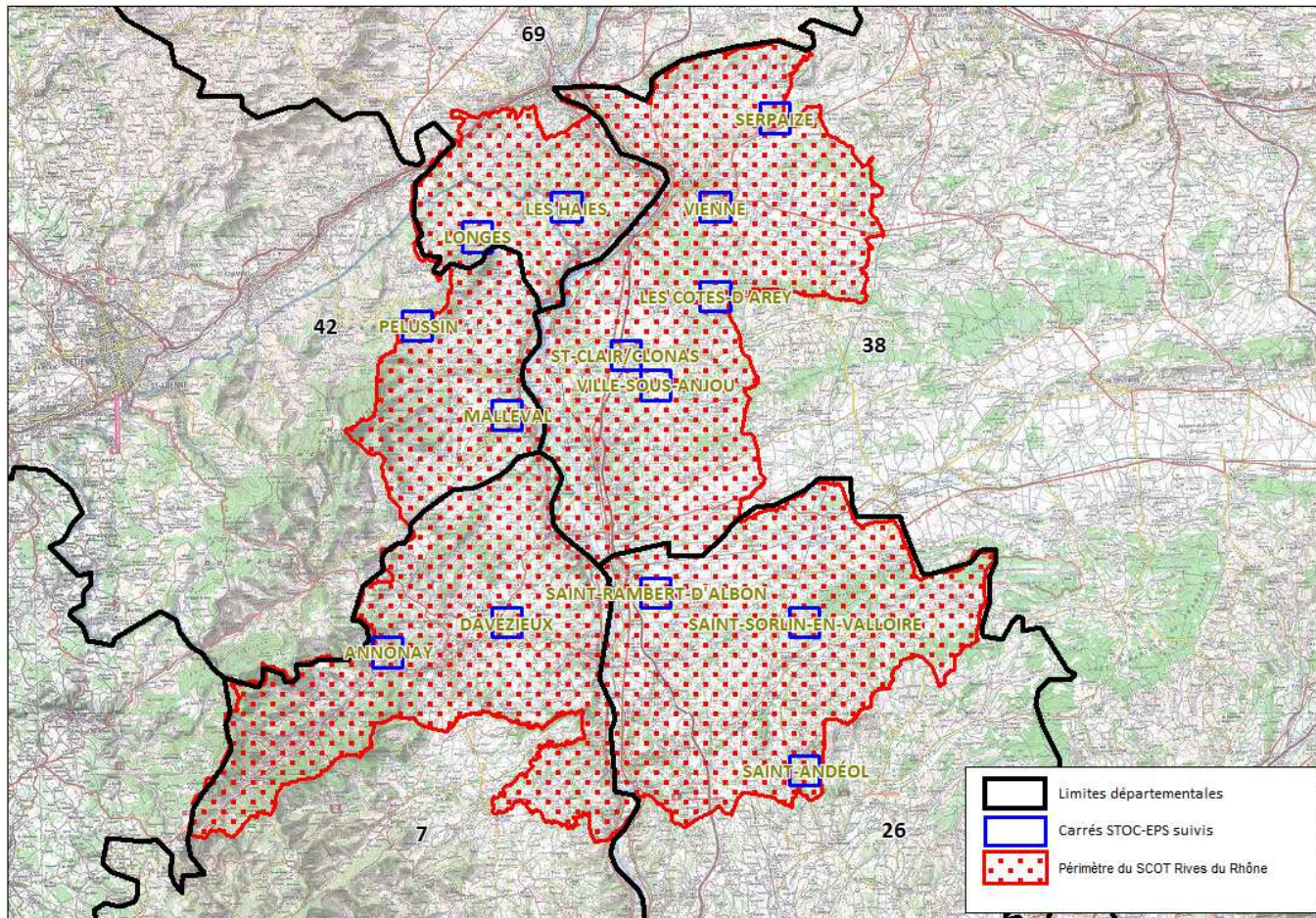


Figure 1 : Localisation des carrés suivis

4.1.1. Répartition de l'effort d'échantillonnage par milieu

Comme mentionné précédemment, les types de milieux échantillonnés sont relevés pour chaque point d'écoute.

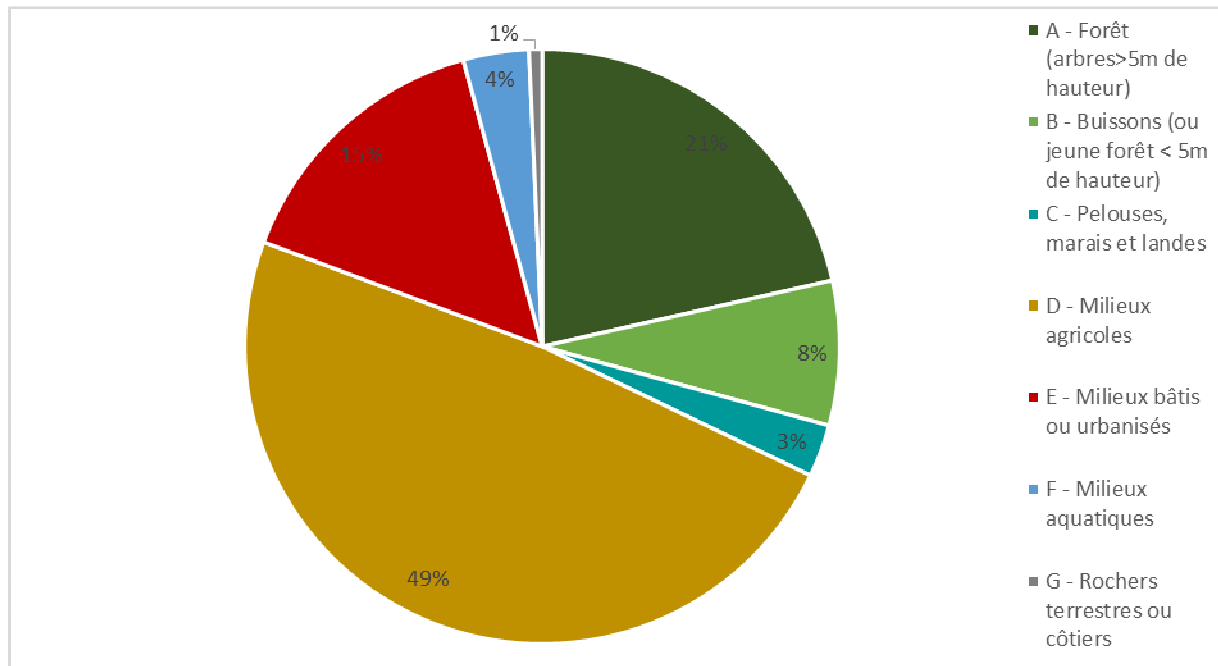


Figure 2 : Proportion des différents types de milieux

On constate que les 140 points du réseau couvrent une large gamme de milieux, représentative de ce que l'on peut trouver sur le territoire.

La moitié des points d'écoute sont réalisés en milieux agricoles, près d'un tiers en milieux forestier et moins d'un cinquième en milieu urbain ou bâti.

4.1.2. Liste spécifique et statuts :

Le tableau suivant dresse la liste synthétique des espèces contactées. Leurs statuts de protection et de conservation sont précisés selon les listes en vigueur. Selon ces statuts, les espèces patrimoniales sont surlignées en orange.

Les statuts de vulnérabilité se lisent comme suit :

Liste rouge nationale :

R : Rare

AP : A Préciser

D : En Déclin

AS : A Surveiller

Liste rouge régionale :

CR : En danger critique d'extinction

EN : En danger

VU : Vulnérable

NT : Quasi-menacé

DD : Données insuffisantes

Directive européenne Oiseaux :

Annexe I : Oiseau de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux faisant l'objet de mesures spéciales de conservation

Nom Français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Listes rouges	
				France	Rhône-Alpes
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Oui		LC	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>			LC	VU
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Oui	Annexe I	LC	VU
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Oui		LC	
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Oui		LC	NT
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Oui		LC	
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	Oui	Annexe I	VU	EN
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Oui		NT	EN
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Oui		LC	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Oui	Annexe I	VU	VU
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Oui	Annexe I	LC	VU
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Oui		LC	NT
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>			LC	VU
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>			LC	
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Oui		LC	
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Oui	Annexe I	LC	VU
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	Oui		LC	NT
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Oui		LC	
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Oui	Annexe I	LC	NT
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>			LC	
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>			LC	

Nom Français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Listes rouges	
				France	Rhône-Alpes
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Oui		LC	
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Oui		LC	
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>			LC	
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>			LC	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Oui		LC	
Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	Oui		NA b	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Oui		LC	
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Oui		LC	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Oui		NT	NT
Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>	Oui		LC	
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	Oui		LC	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>			LC	
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	Oui		LC	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Oui		LC	
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>			LC	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>			LC	
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Oui		LC	VU
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Oui		LC	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Oui		LC	VU
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Oui		LC	EN
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Oui		LC	EN
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Oui		LC	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Oui		VU	
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	Oui		LC	VU
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Oui		LC	
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Oui		LC	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>			LC	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Oui		LC	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Oui		LC	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Oui		LC	
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	Oui		LC	
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	Oui		NT	
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	Oui		LC	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Oui	Annexe I	LC	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Oui		LC	NT
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Oui		NT	VU
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oui	Annexe I	NT	VU
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>			LC	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Oui		LC	
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Oui		LC	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Oui		LC	
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>			LC	NT
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Oui	Annexe I	LC	

Nom Français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Listes rouges	
				France	Rhône-Alpes
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>			EN	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>			LC	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Oui		LC	
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Oui		LC	
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Oui		VU	
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Oui		LC	
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Oui		NT	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Oui		LC	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Oui		LC	
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Oui		LC	
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Oui		LC	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Oui		LC	
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Oui		LC	
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Oui		LC	
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Oui		LC	
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Oui		LC	
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	Oui		VU	
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Oui		LC	
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>			LC	NT
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>			LC	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Oui		NT	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Oui		LC	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Oui		LC	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Oui		LC	

Tableau 2 : Statuts des espèces contactées

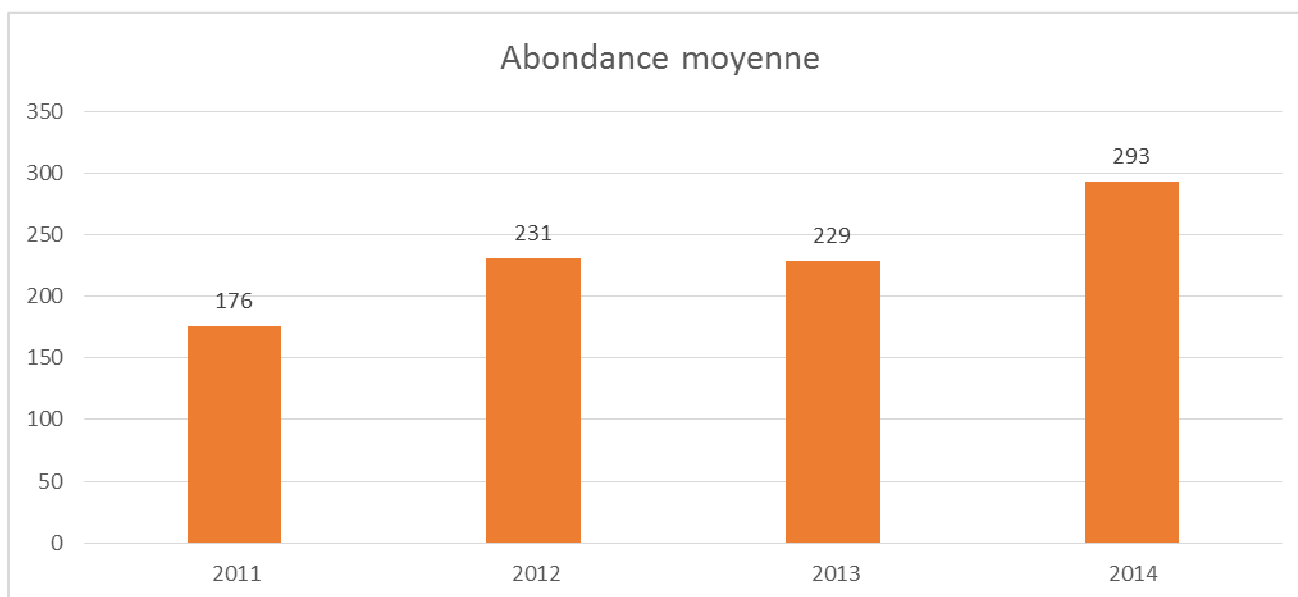
Avec 93 espèces contactées dont 25 sont considérées comme patrimoniales (contre 90 et 22 en 2013 et 89 et 28 en 2012).

- Abondance des espèces :

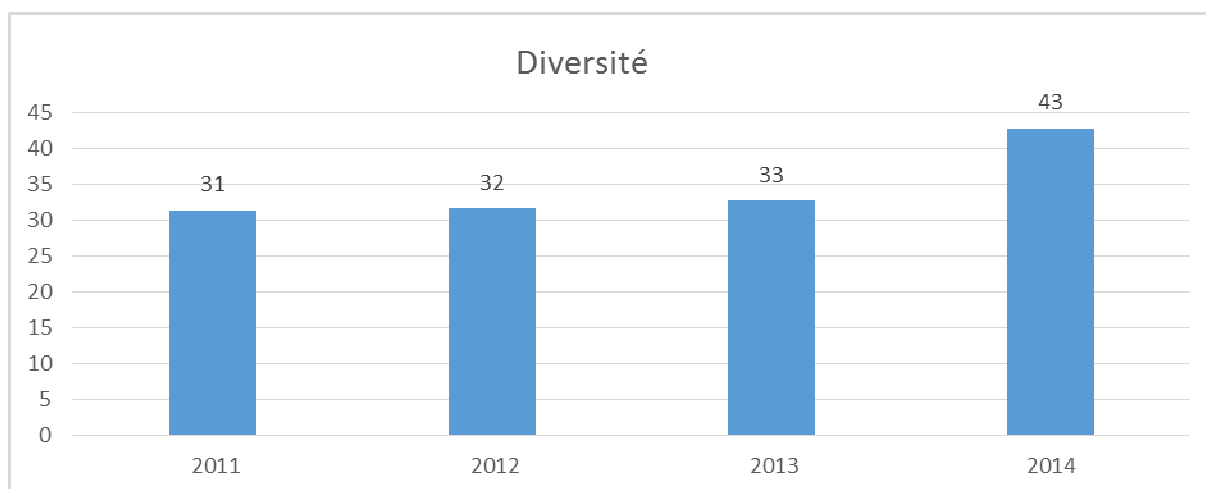
Le tableau suivant classe les espèces présentes dans les relevés par ordre décroissant d'abondance. Les espèces patrimoniales y sont colorées afin de mettre en relief leur classement.

Nom espèce	Abondance
Merle noir	286
Fauvette à tête noire	282
Mésange charbonnière	177
Moineau domestique	238
Corneille noire	248
Pinson des arbres	158
Pigeon ramier	206
Rossignol philomèle	139
Alouette des champs	86
Troglodyte mignon	125
Tourterelle turque	81
Rougegorge familier	98
Mésange bleue	56
Grive musicienne	79
Pouillot véloce	87
Pic vert	31
Chardonneret élégant	81
Verdier d'Europe	46
Geai des chênes	62
Rougequeue noir	55
Bruant zizi	65
Pic épeiche	46
Pie bavarde	51
Hirondelle rustique	33
Serin cini	49
Fauvette grisette	55
Pigeon biset	32
Coucou gris	69
Grimpereau des jardins	15
Étourneau sansonnet	60
Hypolaïs polyglotte	34
Martinet noir	49
Tourterelle des bois	14
Alouette lulu	47
Milan noir	41
Sittelle torchepot	15
Canard colvert	4
Buse variable	33
Faucon crécerelle	24
Bruant proyer	5
Bergeronnette printanière	38
Faisan de Colchide	34
Tarier pâtre	20
Bergeronnette grise	10
Loriot d'Europe	13

Nom espèce	Abondance
Linotte mélodieuse	9
Roitelet à triple bandeau	16
Mésange à longue queue	12
Mésange noire	7
Tarier des prés	4
Pipit des arbres	14
Grive draine	4
Bruant ortolan	8
Pouillot fitis	9
Choucas des tours	6
Rougequeue à front blanc	15
Hirondelle de fenêtre	
Héron cendré	10
Busard Saint-Martin	2
Bec-croisé des sapins	
Mésange nonnette	7
Perdrix rouge	11
Busard cendré	1
Fauvette passerinette	6
Bruant jaune	
Epervier d'Europe	3
Pipit rousseline	
Traquet motteux	3
Accenteur mouchet	4
Corbeau freux	36
Pipit farlouse	16
Chevêche d'Athéna	5
Chouette hulotte	1
Circaète Jean-le-blanc	1
Grand Corbeau	1
Pic épeichette	4
Pigeon colombin	
Grosbec casse-noyaux	
Pouillot de Bonelli	16
Pouillot siffleur	
Caille des blés	1
Pie-grièche écorcheur	4
Courlis corlieu	
Faucon hobereau	
Faucon pèlerin	
Fauvette des jardins	2
Locustelle tachetée	1
Pic noir	
Tarin des aulnes	
Vanneau huppé	



Compte-tenu de l'ajout de deux nouveaux carrés au suivi 2014, la comparaison des abondances totales chaque année n'était plus pertinente. Cependant en analysant les abondances moyennes annuelles par carré, on constate que l'ajout des trois nouveaux carrés augmente la valeur de 2014 par rapport aux années précédentes.

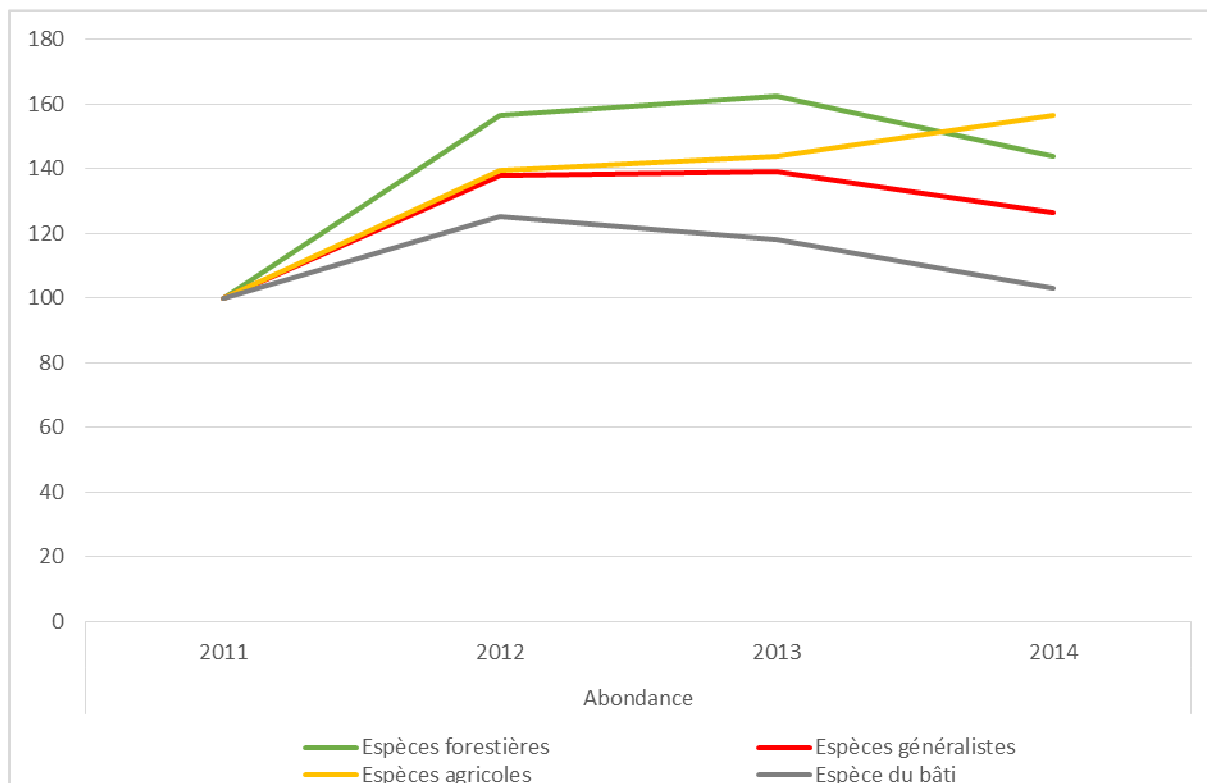


En comparant les richesses moyennes sur l'ensemble des carrés (plus parlantes que la richesse totale après l'ajout de 3 carrés), on constate que la valeur est aussi plus importante en 2014 que lors des 3 précédents suivis, où les valeurs étaient voisines.

Les trois nouveaux carrés sont donc à la fois plus riches en effectifs d'oiseaux mais aussi en nombre d'espèces observées.

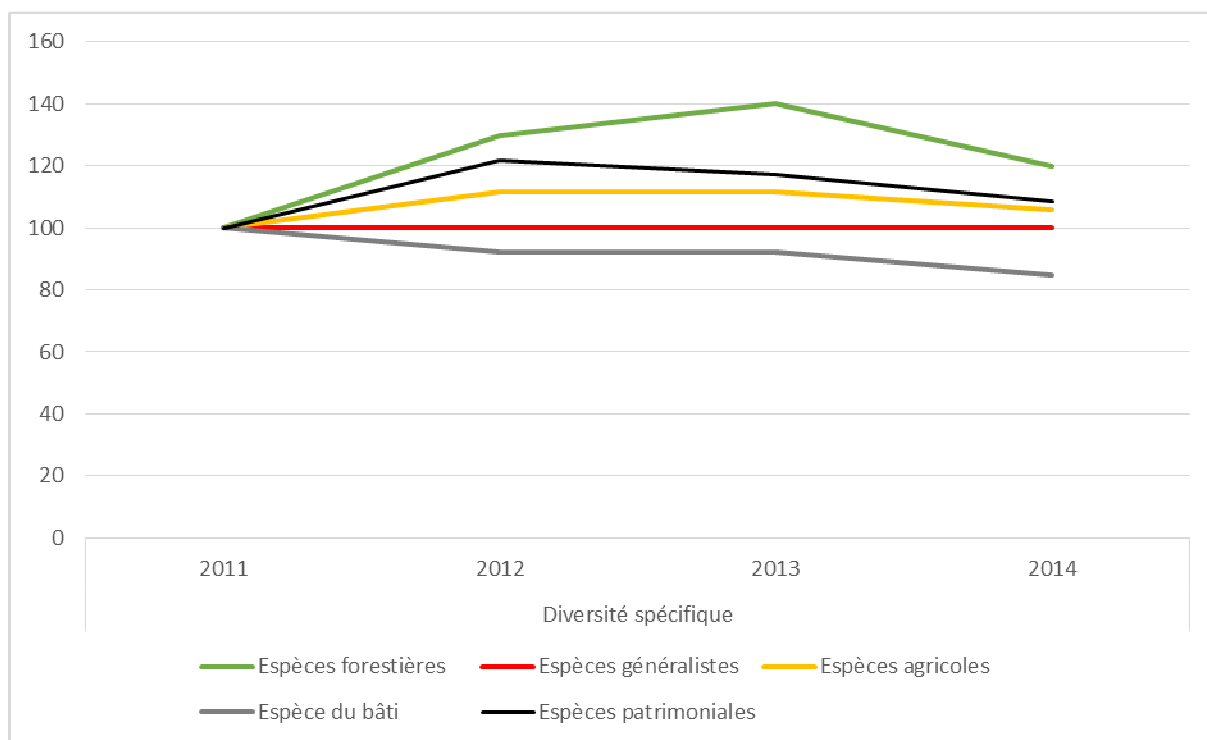
4.1.3. Répartition des cortèges :

L'analyse suivante, même si elle nécessite de la considérer avec prudence en raison de la faible série temporelle (moins de 5 années de suivi), donne un début de tendance d'évolution de l'abondance et de la diversité en prenant les résultats 2011 comme base 100.



Les résultats en termes d'abondance montrent une forte hausse entre 2011 et 2012 puis tassement voire une régression entre 2012 et 2013. Mais la tendance passe à la régression entre 2013 et 2014, excepté pour les espèces agricoles, qui repartent à l'augmentation.

Entre 2012 et 2013, le tassement semblait être dû aux mauvaises conditions météo du printemps 2013. Cependant, les résultats observés entre 2013 et 2014 sont plus difficilement explicables par les conditions météorologiques. Par contre les milieux des deux nouveaux carrés suivis sont clairement à dominante agricole avec respectivement 80, 60 et 70% de milieux agricoles sur les carrés de Saint-Andéol, Davézieux et Annonay.



Comme l'an passé, les résultats en termes de richesse ne nous donnent pas plus d'information particulière et confirment le délai de 5 ans minimum avant d'espérer obtenir des résultats fiables.

4.2. Résultats par carré

Le tableau suivant permet de comparer l'abondance, la richesse spécifique et le nombre d'espèces patrimoniales entre chaque carré.

Département	Commune	Abondance	Richesse	Div Espèces patrimoniales
07	Annonay	333	50	9
07	Davézieux	335	48	5
26	Saint-Andéol	181	36	4
26	Saint-Rambert-d'Albon	348	44	11
26	Saint-Sorlin-En-Valloire	234	36	4
38	Clonas/St-Clair sur Rhône	304	43	5
38	LES COTES-D'AREY	212	37	6
38	Serpaize	234	42	6
38	Vienne/Jardin	283	37	3
38	Ville sous Anjou	305	49	9
42	Malleval	431	53	8
42	Pelussin	262	37	1
69	Les Haies	375	50	6
69	LONGES	269	37	6

Tableau 3 : Abondance et diversité de chaque carré

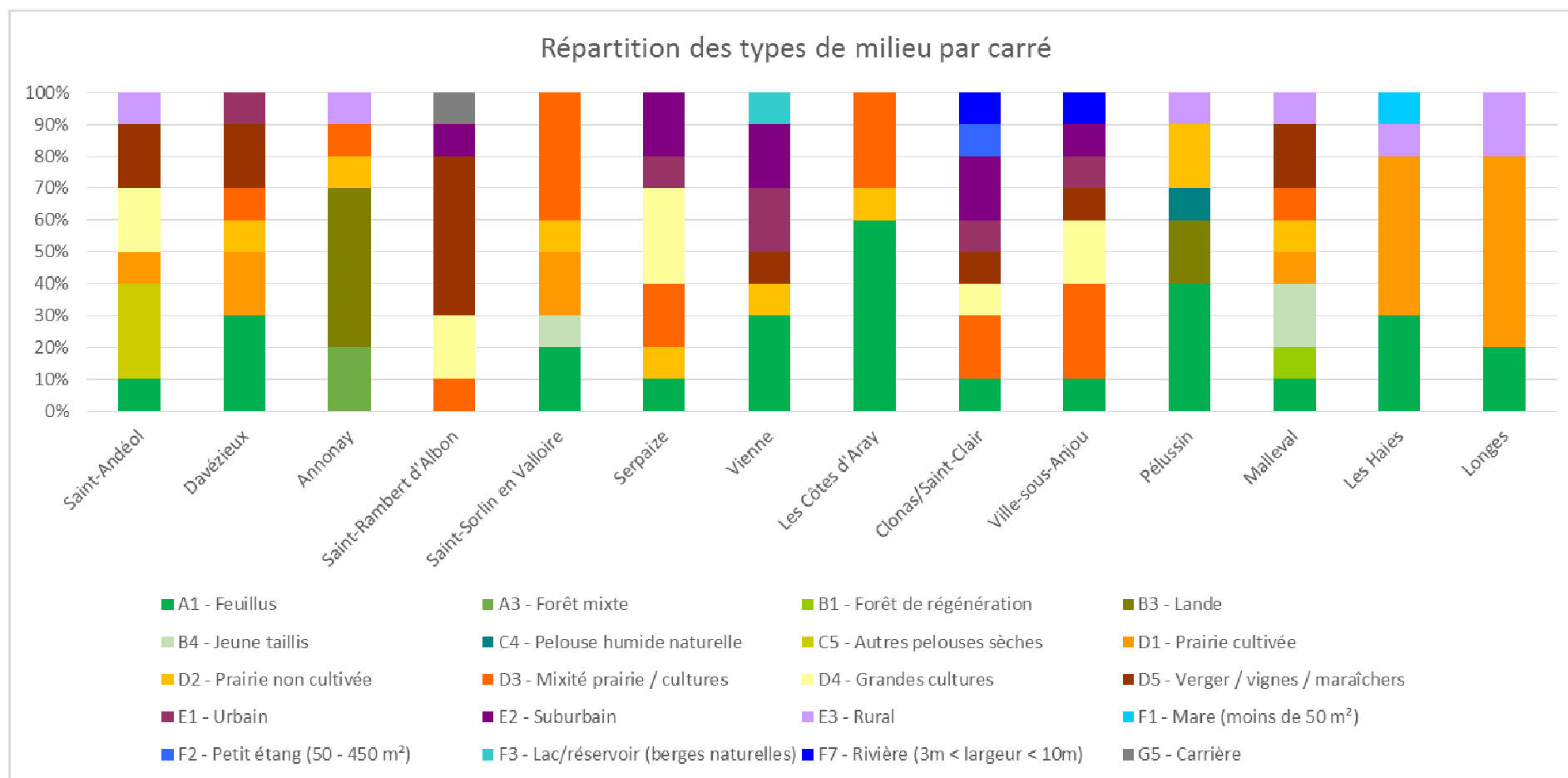
Le site de Malleval (42) est toujours le plus riche et le plus diversifié sur le territoire de SCOT Rives du Rhône avec celui de Saint-Rambert d'Albon (26) pour les espèces patrimoniales.

5. Conclusion :

En 2014, l'ajout de nouveaux carrés a permis de mieux couvrir le territoire du SCOT Rives du Rhône et notamment le département de l'Ardèche dans le secteur d'Annonay.

Cependant, les résultats présentés dans ce bilan sont encore approximatifs et ne sont pas encore fiables. Néanmoins, 2015 sera la cinquième année de suivi des 11 premiers carrés et des analyses plus poussées et valides pourront être réalisées. A ce moment-là, il devrait être possible de dégager des premières tendances d'évolution des espèces et cortèges.

Annexes :



o Dates de passages et conditions :

Département	Commune	Date	Couverture nuageuse	Pluie	Vent	Visibilité
07	Annonay	23/04/2014	0-33%	Absente	Absent	Bonne
		28/05/2014	0-33%	Absente	Absent	Bonne
	Davézieux	12/04/2014	0-33%	Absente	Absent	Bonne
		17/05/2014	0-33%	Absente	Faible	Bonne
26	Saint-Andéol	03/04/2014	66-100%	Absente	Absent	Bonne
		13/05/2014	66-100%	Absente	Moyen à fort	Bonne
	Saint-Rambert-d'Albon	22/04/2014	33-66%	Absente	Absent	Bonne
		03/06/2014	0-33%	Absente	Absent	Bonne
	Saint-Sorlin-En-Valloire	02/04/2014	33-66%	Absente	Moyen à fort	Bonne
		11/05/2014	66-100%	Absente	Absent	Bonne
38	Serpaize	14/04/2014	0-33%	Absente	Absent	Bonne
		24/05/2014	0-33%	Absente	Faible	Bonne
	Vienne/Jardin	10/04/2014	0-33%	Absente	Absent	Bonne
		23/05/2014	0-33%	Absente	Faible	Bonne
	LES COTES-D'AREY	16/04/2014	0-33%	Absente	Faible	Bonne
		27/05/2014	66-100%	Bruine	Absent	Bonne
	Clonas/St-Clair sur Rhône	15/04/2014	0-33%	Absente	Moyen à fort	Bonne
		26/05/2014	66-100%	Absente	Absent	Bonne
	Ville sous Anjou	17/04/2014	0-33%	Absente	Absent	Bonne
		26/05/2014	66-100%	Absente	Absent	Bonne
42	Pelussin	18/04/2014	66-100%	Absente	Faible	Bonne
		30/05/2014	0-33%	Absente	Moyen à fort	Bonne
	Malleval	14/04/2014	0-33%	Absente	Absent	Bonne
		16/05/2014	0-33%	Absente	Moyen à fort	Bonne
69	Les Haies	18/04/2014	33-66%	Absente	Absent	Bonne
		19/05/2014	0-33%	Absente	Faible	Bonne
	LONGES	30/04/2014	66-100%	Averses	Faible	Bonne
		25/05/2014	0-33%	Absente	Absent	Bonne